

Page: 1/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023 Date d'impression: 31.05.2023

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

0U37-Y013-3005-5P82

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **Floor Gloss** · Code du produit: 11203, 11204

· UFI: · 1.2 Utilisations identifiées

pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

· Emploi de la substance / de la

préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produit d'entretien Produit de polissage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH

Lechstraße 28 D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960 Fax. +49(0)911 - 644456 e-mail info@akemi.de

· Service chargé des renseignements:

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Laboratoire

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik

**GmbH** 

Tel. +49(0)911-64296-59 Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7:30 à 16:30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008

· Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage: 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-

methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

 Mentions de danger H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)



Page: 2/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du produit: Floor Gloss

· Conseils de prudence

(suite de la page 1) P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le

récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

l'eau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

 $\begin{array}{ll} \cdot \underline{\mathsf{PBT:}} & \mathsf{Non \ applicable.} \\ \cdot \nu \overline{\mathsf{PvB:}} & \mathsf{Non \ applicable.} \end{array}$ 

· Détermination des propriétés

perturbant le système endocrinien Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien,

se référer à la rubrique 11.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### · 3.2 Mélanges

· <u>Description:</u> Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:		
CAS: 2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	<1%
EINECS: 220-120-9	Acute Tox. 2, H300	
Numéro index: 613-088-00-6		
Reg.nr.: 01-2120761540-60	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411	
	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1A, H317	
	Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %	
CAS: 2682-20-4	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	<1%
EINECS: 220-239-6 Numéro index: 613-326-00-9	Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318	
Reg.nr.: 01-2120764690-50	Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	
	Skin Sens. 1A, H317; STOT SE 3, H335	
	EUH071	
	Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	
CAS: 55965-84-9 Numéro CE: 611-341-5	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	<1%
Numéro index: 613-167-00-5	Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318	
	Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)	
	Skin Sens. 1A, H317	
	EUH071	
	Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1C; H314: C ≥ 0,6 %	
	Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 %	
	Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 %	
	Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 %	
	Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	

## · Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents conservateurs (BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE, Chloro-5-méthyl-2- <5% isothiazoline-4-one-3 + méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 + du chlorure de magnésium et du nitrate de magnésium)

(suite page 3)



Page: 3/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du produit: Floor Gloss

(suite de la page 2)

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt

respiratoire.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale · Après inhalation:

stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles. Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. · Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien · Après contact avec les yeux:

les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Troubles gastro-intestinaux Manifestations allergiques

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement. · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants

avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit 5.2 Dangers particuliers

résultant de la substance ou du

mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

· Autres indications

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les

canalisations.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/

poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

(suite page 4)



Page: 4/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du produit: Floor Gloss

(suite de la page 3)

· 6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Eviter la formation d'aérosols.

Stocker dans un endroit frais.

· Préventions des incendies et des

Aucune mesure particulière n'est requise. explosions:

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage:

Indications concernant le stockage

commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· Autres indications sur les

conditions de stockage: Protéger contre le gel. 12

· Classe de stockage:

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste

de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant

des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

## 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Dermique DNEL (Langzeit-wiederholt) 0,966 mg/kg bw/day (ARB)

0,345 mg/kg bw/day (BEV)

Inhalatoire DNEL (Langzeit-wiederholt) 6,81 mg/m<sup>3</sup> Air (ARB)

1,2 mg/m3 Air (BEV)

## · PNEC

#### 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

PNEC (wässrig) 1,03 mg/l (KA)

0,000403 mg/l (MW)

0,00403 mg/l (SW)

(suite page 5)



Page: 5/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du produit: Floor Gloss

(suite de la page 4)

0,000103 mg/l (WAS)

PNEC (fest) 3 mg/kg Trockengew (BO)

> 0,00499 mg/kg Trockengew (MWS) 0,0499 mg/kg Trockengew (SWS)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son

élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection

et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits

chimiaues.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du

produit.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation. Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre A/P2

· Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la

peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la

peau.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la

substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut

être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de

perméabilité et de la dégradation.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive sans utilisation de gants de protection:

STOKODERM (http://www.stoko.com

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (http://www.stoko.com)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant

de la peau après manipulation:

FRAPANTOL (http://ww.stoko.com)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau

après travail:

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/ EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

(suite page 6)



Page: 6/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du produit: Floor Gloss

(suite de la page 5)

· Matériau des gants Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi

d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit,

alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau

des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants

sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art\_No. 897, 898)

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme

protection contre les éclaboussures:

Gants en néoprène

Nitopren (KCL, Art No. 717) Butoject (KCL, Art No. 897, 898)

Butylcaoutchouc

· Des gants dans les matériaux

suivants ne sont pas appropriés:

Gants en tissu épais

Gants en cuir

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique Liquide Elfenbein · Couleur: · Odeur: **Typique** · Seuil olfactif: Non déterminé. · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition

100-215 °C · Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé. Non applicable. · Point d'éclair · Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C

· Viscosité:

· Viscosité cinématique à 20 °C 0 s (DIN 53211/4) Non déterminé. · Dynamique:

Solubilité

Entièrement miscible · l'eau: Non déterminé. · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur:

· Densité à 20 °C: 1,01 g/cm<sup>3</sup> Non déterminé. · Densité relative. Non déterminé. · Densité de vapeur:

Densité et/ou densité relative

(suite page 7)



Page: 7/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du produit: Floor Gloss

(suite de la page 6)

9.2 Autres informations

· Aspect:

· <u>Forme:</u> Liquide

· <u>Indications importantes pour la protection de la santé et</u>

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

• <u>Eau:</u> 80,0 % • Teneur en substances solides: 16,9 %

· Changement d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes

Matières solides comburantes
 Peroxydes organiques
 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
 Explosibles désensibilisés

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

• 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique
 Décomposition thermique/

conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

<u>dangereuses</u> Réactions aux agents d'oxydation.

· <u>10.4 Conditions à éviter</u> Chaleur, flammes nous empêchent d'autres sources d'ignition

· 10.5 Matières incompatibles: agent oxydant fort

· 10.6 Produits de décomposition

dangereux: Oxydes phosphorés (par exemple: P205)

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· <u>Toxicité aiguë</u> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Oral LD50 454 mg/kg (rat)

(suite page 8)



Page: 8/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du	produit:	Floor Gloss	
--------	----------	-------------	--

		(suite de la page 7)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)	

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

innalatoire	LC50/4n	>2.050 mg/m3 (rat)
2682-20-4	2-méthyl-2	2H-isothiazole-3-one
Oral		120 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	242 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 0,11 mg/l (rat)

## 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Oral	LD50	64 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	87,12 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	>1.230 mg/m3 (rat)
	LC50/4 h	0.33 mg/l (rat)

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### · 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

Toxione aquanque.	
2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	
EC50	13 mg/l (BES) (OECD 209)
EC50/16h	0,4 mg/l (pseudomonas putida)
EC20/3h	3,3 mg/l (BES) (OECD 209)
EC50/48h	3,27 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)

(suite page 9)



Page: 9/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du	produit:	Floor Gloss
--------	----------	-------------

		(suite de la page 8)
EC50/72h	0,11 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)	

LC50/96h 1,6 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

2,18 mg/l (rainbow trout)

## 2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

EC50	34,6 mg/l (BES) (DIN 38412-	
EC50/48h	0,93-1,9 mg/l (daphnia magna)	

ErC50/72h 0,1 mg/l (Skeletonema costatum (Kieselalge))

EC50/16h 2,3 mg/l (pseudomonas putida) EC20/3h 2,8 mg/l (BES) (DIN 38412-3) NOEC/21d 0,04 mg/l (daphnia magna)

EC50/72h 0,157 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

LC50/96h 4,77-6 mg/l (rainbow trout)

# 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

EC50 7,92 mg/l (bacteria) (OECD 209)

EC50/48h 0,16 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)

ErC50/48h 0,0052 mg/l (Skeletonema costatum ( Kieselalge))

NOELR/72h | 0,0012 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

NOEC/21d 0,004 mg/l (daphnia magna) (OECD 211)

0,098 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 210)

EC50/72h 0,048 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

LC50/96h 0,28 mg/l (Bluegill.)

0,19 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

0,19 mg/l (rainbow trout)

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de

bioaccumulation
 12.4 Mobilité dans le sol
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 PBT: Non applicable.
 vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

<u>système endocrinien</u>

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: En général non polluant

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer

dans les égouts.

· Emballages non nettoyés:

Recommandation:
 Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite page 10)



Page: 10/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du produit: Floor Gloss

(suite de la page 9)

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

NOBINIQUE 14. Illiorinations relatives au transport	
· <u>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</u> · <u>ADR, IMDG, IATA</u>	néant
· <u>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</u> · <u>ADR, IMDG, IATA</u>	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· <b>14.4 Groupe d'emballage</b> · <u>ADR, IMDG, IATA</u>	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

néant

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses

· "Règlement type" de l'ONU:

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

 Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· Indications complémentaires de transport:

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

(suite page 11)



(suite de la page 10)

Page: 11/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du produit: Floor Gloss

· Classe de pollution des eaux: En général non polluant.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· VOC EU 30,7 g/l

· 15.2 Évaluation de la sécurité

<u>chimique:</u> Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· <u>Phrases importantes</u> H300 Mortel en cas d'ingestion.

H301 Toxique en cas d'ingestion.H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche

technique: Laboratoire
Date de la version précédente: 10.05.2022

Numéro de la version précédente: 3

ACR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (RÈACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique –

Catégorie 1

(suite page 12)



Page: 12/12

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 31.05.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3) Révision: 31.05.2023

Nom du produit: Floor Gloss

(suite de la page 11)
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique –
Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -

Catégorie 2